

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU VENDREDI 14 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 14 juin à 17h00, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| Date de convocation : 10 juin 2024 | Date d'affichage : |
| Membres en exercice : 40 | Membres présents : 13 |
| Procurations : 3 | Nombre de votes : 16 |
| Pour : 16 | Contre : 0 |
| Abstention : 0 | Ne se prononce pas : |

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony, ANGELI Paul, BUSSETTA Jean-Yves, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MARCHETTI Laurent, MAURIZI Pancrace, PAOLACCI Jean-Toussaint, PISTORESI-RAMAZZOTTI Jeanne, VENTURINI Dominique, DE MATRA Catherine (Matra)

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES: BALDOVINI Antony (à FRANCESCHI Jean-Claude), LUIGGI Laure (à VENTURINI Dominique), PIRAS Marie-Antoinette (à RAMAZZOTTI-PISTORESI Jeanne)

MEMBRES ABSENTS: ANGELINI Colomba, ANTONETTI Jean-Marie, BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CALENDINI Isabelle, CASANOVA André, CASTELLANI Jean-Charles, CHESSA Pascal, DOMPIETRINI Pierre-François, GIACOBETTI Xavier, GIUGANTI Paul, GOZZI Dominique, GROSSI Christelle, MARIANI Marthe, MEDORI Séverin, NOIRALT-ROSSI Patricia, ORSUCCI Christian, PAOLI Jean-François, PIETRI-FILIPPI Ghislaine, RICCIARDI-SAEZ Célia, ROSSI Pierre, SANTELLI Jean-Baptiste, TADDEI Laurence, VANNUCCI Bernard.

OBJET : Acquisition de 2 camions poids lourds de type « ampliroll »

La présente séance du Conseil Communautaire fait suite à celle du 07 juin 2024 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L. 2121-17, « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum »

Le Président rappelle au conseil communautaire que la communauté est engagée dans l'optimisation de son service de collecte des déchets afin notamment d'améliorer sa performance de tri.

Dans cette optique, la Communauté de communes a identifié le recours à deux engins poids lourds de type ampliroll, équipés de bras mécanisés adaptés, actuellement absents de son parc automobile, comme nécessaire à la mise en œuvre de l'évolution de ses méthodes de collecte.

Ces derniers sont en effet nécessaires à la levée des points d'apport volontaire d'ores et déjà présents sur notre territoire et dont le nombre est appelé à croître de manière rapide en vue d'une généralisation de la collecte par ce moyen.

Afin de réaliser ces acquisitions dont le coût HT a été évalué à 614 000€, la communauté de communes souhaite solliciter la Collectivité de Corse au titre de la dotation quinquennale tel que présenté dans le tableau de financement ci-après :

| Financeurs | Taux d'intervention | Montants HT |
|-------------------------------------|---------------------|-----------------|
| Collectivité de Corse | 80% | 491 200€ |
| Communauté de communes de l'Oriente | 20% | 122 800€ |
| Total | 100% | 614 000€ |

Le Conseil,

Où l'exposé du président,

Approuve le présent rapport,

Autorise le président à faire l'acquisition des engins tels que présentés,

Autorise le président à solliciter le soutien de la collectivité pour financer le coût des acquisitions,

Autorise le président à signer tout document budgétaire, comptable ou administratif nécessaire à la mise en œuvre du présent rapport.

Nombre de votants :

Pour : Contre : Nuls :

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

Le Président,
Jean-Claude FRANCESCHI

Po de Motte

VB 6
LL 1

Buis, Palombini